

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 8 décembre 2017

**1<sup>ère</sup> Commission**  
N° CP-2017-11-1-1

**Service instructeur**  
Direction des Finances

**Service consulté**

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
APEI HIRSIINGUE  
RECONDUCTION DE GARANTIE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE**

Résumé : Il vous est proposé de reconduire la garantie départementale intégrale accordée à l'A.P.E.I. de Hirsingue pour deux emprunts d'un montant total de 790 000 € initialement souscrits auprès du Crédit Mutuel et transférés au Crédit Agricole Alsace Vosges, suite à un réaménagement.

Au cours de sa séance du 1er septembre 2017 (CD-2017-4-12-3) le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garanties d'emprunt départementales.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande de reconduction de garantie d'emprunt accordée à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.) de Hirsingue, pour deux emprunts d'un montant total de 790 000 €, souscrits initialement auprès du Crédit Mutuel et transférés au Crédit Agricole Alsace Vosges, consécutivement à un réaménagement de dette.

Pour mémoire, la garantie intégrale a été accordée à cette association par délibérations du :

- 11 mars 2011 (CP-2011-3-1-1) à hauteur de 420 000 € pour le financement d'une opération de réhabilitation de locaux sur le site à Hirsingue ;
- 7 septembre 2012 (CP-2012-8-1-2) à hauteur de 370 000 € pour le financement de de l'opération pluriannuelle de la réhabilitation et mise aux normes des différents établissements et services médico-sociaux gérés par l'Association.

Profitant du contexte favorable des marchés, l'association s'est rapprochée du Crédit Agricole Alsace Vosges afin de refinancer les deux prêts en souscrivant un nouvel emprunt.

A cet égard, il nous appartient de délibérer sur le transfert des garanties d'emprunt sur le nouveau prêt souscrit.

Les caractéristiques de prêt n°86290293992 du Crédit Agricole Alsace Vosges sont les suivantes :

Montant :	580 000 €
Durée :	180 mois
Taux fixe :	1,36 %
Frais de dossier :	1 000 €
Frais d'information caution évalués à :	690 €
Taux effectif global :	1,40 %
Périodicité :	mensuelle
Amortissement :	constant
Remboursement :	179 échéances de 3 222,22 € (en capital) 1 échéance de 3 222,62 € (en capital)

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur la demande de reconduction de garantie d'emprunt souscrit par l'A.P.E.I. de Hirsingueauprès du Crédit Agricole Alsace Vosges et m'autoriser à signer les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT